

## APPEL À CANDIDATURES

**Titre du poste : Conseiller juridique**

**Type de contrat : Contrat d'engagement individuelle (CEI)**

**Montant total du contrat : environ 400 EUR par jour**

**Durée : jusqu'à environ 100 jours ouvrables, du 01/03/2026 au 31/12/2027**

**Lieu d'affectation : travail à domicile, avec des déplacements professionnels qui peuvent être nécessaires pour l'exercice des fonctions décrites dans l'appel à candidatures**

**Date de clôture : 01-02-2026 (23h59, CET)**

### Description générale du rôle

Le conseiller juridique de l'ICCROM fournit des conseils et un soutien juridiques aux organes directeurs de l'ICCROM et au Directeur général, et cherche à faciliter le fonctionnement des organes directeurs de l'ICCROM, c'est-à-dire l'Assemblée générale, le Conseil et leurs comités subsidiaires, ainsi que le Secrétariat de l'ICCROM. Le conseiller juridique sera placé sous l'autorité administrative du responsable de l'unité des Finances et de l'Administration et fournira des conseils juridiques aux États membres de l'ICCROM par l'intermédiaire du président de l'Assemblée générale, au Conseil par l'intermédiaire du président du Conseil et au Directeur général pour les questions relatives au Secrétariat.

Il s'agit d'un poste à domicile, avec des déplacements nécessaires à l'exercice des fonctions décrites dans l'appel à candidatures, notamment pour assister aux sessions des organes directeurs de l'ICCROM, le cas échéant.

### Principaux résultats attendus et tâches à accomplir

Le conseiller juridique sera chargé de :

1. Fournir des conseils qualitatifs et opportuns aux organes directeurs de l'ICCROM, c'est-à-dire l'Assemblée générale, le Conseil et leurs comités subsidiaires, ainsi qu'au Directeur général sur des questions juridiques complexes, y compris des questions juridiques constitutionnelles, procédurales et techniques ;
2. Assurer le rôle de conseiller juridique auprès de l'Assemblée générale, du Conseil et des comités subsidiaires de l'Organisation, ainsi que du Directeur général, notamment en interprétant les statuts, le règlement intérieur de l'Assemblée générale et du Conseil, le règlement financier, le règlement du et le statut du personnel et d'autres textes de référence ;
3. Entreprendre des recherches et préparer des avis juridiques, des études et des conseils sur l'interprétation des textes fondamentaux de l'ICCROM ainsi que sur l'interprétation et la rédaction des règles du droit international public ;
4. Effectuer des recherches, des études et des analyses comparatives à la demande des organes directeurs et de leurs comités subsidiaires, ainsi que du Directeur général ;
5. S'acquitter d'autres tâches conformes à son mandat et aux besoins de l'ICCROM, à la demande du président de l'Assemblée générale, du président du Conseil et leurs comités subsidiaires, et du Directeur général de l'ICCROM.

### Contrôle de surveillance

Le conseiller juridique travaillera avec la délégation d'autorité nécessaire dans les domaines qui lui sont assignés, discutant avec le président de l'Assemblée générale, le président du

Conseil et le Directeur général sur des questions juridiques et procédurales, ainsi que sur des questions qui peuvent avoir des implications politiques pour les États membres et des questions de politique générale qui peuvent affecter l'ICCROM. Sur le plan administratif, le conseiller juridique sera placé sous l'autorité administrative du responsable de l'unité des Finances et de l'Administration de l'ICCROM.

#### **Qualifications requises :**

##### **1. Formation**

- a. Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en droit international.

##### **2. Expérience professionnelle**

- a. Un minimum de 12 ans d'expérience juridique professionnelle pertinente, notamment en matière d'analyse juridique, de recherche et de rédaction, au niveau international et au sein d'une organisation intergouvernementale, dont de préférence 8 ans à un niveau élevé.
- b. Expérience avérée de la fourniture de conseils juridiques complexes et de la rédaction d'avis juridiques dans le domaine du droit international public, en particulier en ce qui concerne le droit des organisations internationales et/ou les règles de procédure des organismes internationaux.

##### **3. Compétences et connaissances**

- a. Familiarité avec les travaux et le fonctionnement général du système des Nations Unies et connaissance du cadre réglementaire du régime commun des Nations Unies.
- b. Expérience avérée en matière de conseils aux hauts fonctionnaires sur des questions juridiques au sein d'une organisation intergouvernementale.
- c. Solides compétences analytiques et conceptuelles dans l'analyse et l'interprétation de questions juridiques et procédurales, la formulation d'options et la mise en œuvre de solutions.

##### **4. Les langues**

- a. Expérience confirmée de la rédaction juridique en anglais et français. La connaissance de toute autre langue est un atout supplémentaire.

#### **Procédure de sélection et de recrutement**

Envoyez les candidature complète en anglais au plus tard le 01-02-2026 (23h59 CET) au bureau des ressources humaines : [recruitment@iccrom.org](mailto:recruitment@iccrom.org)

Veuillez indiquer le titre du poste (Conseiller juridique) dans l'objet et inclure les documents suivants au format PDF :

- Lettre de motivation
- CV actualisé en anglais

Les candidatures ne comportant aucun des éléments susmentionnés ne seront pas prises en considération. Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés dans les deux semaines suivant la date limite et que les candidats en phase finale de sélection feront l'objet d'une vérification de leurs références sur la base des informations fournies.

L'évaluation des candidats se fonde sur les critères énoncés dans l'avis de vacance et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'ICCROM rappelle que le critère prépondérant dans la nomination des membres du personnel et le recrutement des consultants est la nécessité de garantir les normes les plus élevées d'efficacité, de compétence technique et d'intégrité. L'ICCROM applique une [politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de harcèlement](#). L'ICCROM s'engage à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée ainsi que la parité entre sexes parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'ICCROM s'engage à assurer la diversité de son personnel en termes de genre, de nationalité et de culture.